Les 3èmes en stage du 12 au 17 février 2024

publié le 03/02/2024

Descriptif :

Vous pouvez retrouver dans cet article les principales informations à propos du stage en milieu professionnel des 3èmes, organisé durant la semaine 7.
Le collège remercie toutes les entreprises qui ont accepté d'accueillir les élèves et souhaite aux jeunes stagiaires une excellente semaine d'observation dans le monde professionnel.

Les élèves de 3ème vont effectuer leur stage d'observation en milieu professionnel, programmé en semaine 7, du **12 au 17 février 2024**.

Les objectifs visés sont :

- Découvrir le fonctionnement d'une entreprise.
- Présenter une activité observée durant ce stage.
- Se renseigner sur un ou plusieurs métiers et les qualifications qui leur correspondent (voie de formation, diplôme…)

Une convention de stage doit avoir été établie et signée par le maître de stage, le responsable légal et le collège impérativement avant de partir en stage.

Les élèves ont un support de travail de 6 pages remis et présenté par leur professeur de Technologie, également disponible dans Pronote (cahier de texte) et dans Enej (Espaces de travail) ; ce document donne les informations pour effectuer le rapport de stage, et comporte 2 grilles d'évaluation en annexe (page 5 et 6) : la page 5 devra être remplie et tamponnée par l'entreprise (le responsable du stagiaire), la page 6 est réservée pour l'évaluation du stagiaire par l'équipe pédagogique.

Le rapport de stage devra être remis le **Lundi 11/03/2024** au professeur principal.

Ce stage et les travaux qui seront produits ensuite sont essentiels dans la réflexion sur l'orientation, les qualifications et le monde du travail. Il est demandé aux élèves d'y accorder la plus grande importance.

> *Important : Il est rappelé aux élèves qui n'auront pas pu trouver un stage sur la semaine entière, que leur présence en cours est alors obligatoire. Les enseignants ont prévu des séquences de travail sur l'orientation qui remplaceront le rapport de stage dans le cadre du parcours avenir (qui peut être présenté à l'oral du brevet).*

_
Durant la période de stage, un contact sera établi avec les entreprises afin d'assurer le suivi. Cela se fera par l'un des professeurs de l'élève, lors d'un appel téléphonique ou par courriel et/ou pourra également donner l'occasion d'une petite visite sur site, selon les possibilités. Il est en effet essentiel de nous assurer de la bonne conduite de nos élèves, de leur assiduité, de leur ponctualité, de répondre à leurs éventuelles questions mais aussi d'établir ou maintenir une relation de confiance avec les structures professionnelles.

Le collège remercie toutes les entreprises qui ont accepté d'accueillir les élèves et souhaite aux jeunes stagiaires une excellente semaine d'observation dans le monde professionnel.

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.